



CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°11

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du seize, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Annie POEYDOMENGE, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Franck LODER, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Joël BECOURT, Anne DARRAS, Jean-Pierre SANSON, Virginie BRUNEL, Elodie VANEECKE, Jérémy COCHET, Catherine VANLERBERGHE, Philippe DEBAS, Daneille BRAY, Roger LEMOINE, Hélène KAPUSCIK, Laurent DEBLOCK, Evelyne NACHEL, Michel GLACHET, Pascale FONTAINE, Pierre CATTOEN.

Absents excusés : Philippe HEROGUELLE, Jean-Marie VERWAERDE.

Virginie BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

OBJET : Avenant - Séjour d'été à BLANES – Du Samedi 04 Juillet au Vendredi 17 Juillet 2026

En raison du très fort engouement pour le séjour été 2026 à BLANES, nous constatons que le nombre de demandes dépasse les places initialement prévues. Afin de répondre au mieux aux attentes des familles et compte tenu de ce succès, il nous est possible d'ouvrir deux places supplémentaires pour ce séjour.

BUDGET PRÉVISIONNEL : 1^{ère} délibération votée

Effectif : 30 participants, 27 Vimynois et Farbusiens ou extérieurs, 1 directeur et 4 animateurs

Dépenses		Recettes	
Prix du séjour 1060€/enfant/ 30 enfants (31800€) 870€00/animateur/ 4 pers (3480€) Gratuité pour le directeur.	35 280€00	Participation des familles 830€00*27 Tarif fratrie (à partir du 2 ^{ème} enfant 800€00*3	24810€00
Coût des animateurs (4 pers)	6 544€46	Participation de la CAF Participation séjour : Participation territoire :	7645€00 5673€00
Coût des agents (1 personne forfait heure sup) Coût salarial 1 agent	1 700€00 2 554€98	Participation communale Participation Farbus (3 jeunes)	7341€44 1110€00
Dépenses diverses	500€00		
TOTAL :	46 579€44		46579€44

BUDGET PRÉVISIONNEL : Avec les inscriptions et les différentes modifications

Effectif : 32 participants, 27 Vimynois, 4 farbusiens et 1 extérieur, 1 directeur et 4 animateurs

Dépenses		Recettes	
Prix du séjour <ul style="list-style-type: none"> 1060€/enfant/ 32 enfants (33920€) 870€00/animateur/ 4 pers (3480€) Gratuité pour le directeur. 	37 400€00	Participation des familles 830€00*26 Tarif fratrie (à partir du 2 ^{ème} enfant 800€00*5 1 enfant extérieur : 1200€	26780€00
Coût des animateurs (4 pers)	6 544€66	Participation de la CAF * (pour 70 enfants) Subvention séjour : Bonus territoire :	7 645€00 6 051€00
Coût des agents (1 personne forfait heure sup) Coût salarial 1 agent	1 700€00 2 554€98	Participation communale Participation Farbus (4 jeunes)	6743€64 1 480€00
Dépenses diverses	500€00		
TOTAL :	48 699€64		48 699€64

A cet effet, il est demandé au conseil municipal

- D'approuver le projet séjour d'été à Blanes
- D'engager la somme de 48 699€64

Pour à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Christian SPRIMONT